

- Projet de Territoire 2018 du Pays de Saint-Malo -

- Avis du CODESEN -

Les membres du Bureau du CODESEN ont concentré leurs réflexions sur les actions à visée opérationnelle avant Mars 2020.

Globalement, les membres du Bureau sont satisfaits d'avoir été entendu sur les modalités de concertation évoquées lors d'une rencontre avec les élus du Bureau du pays le 5 Juin 2018 et par la large prise en compte des propositions émises lors de l'assemblée du CODESEN du 18 Juin 2018.

Ces propositions ont permis notamment d'enrichir une thématique (ex : Développement filière énergie-bois -> Développement des énergies renouvelables), d'enrichir des actions déjà proposées voire d'ajouter de nouvelles actions. **Cela prouve une nouvelle fois tout l'intérêt que les élus locaux ont à associer la société civile aux projets de développement du territoire.**

Les membres du Bureau ont également apprécié la possibilité de participer à la Conférence des Maires du 04 Décembre 2018 et d'être associés au même titre que les élus locaux au dernier échange important précédant l'approbation programmée du Projet de Territoire.

Afin de poursuivre cet enrichissement du Projet de Territoire, vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif, pour chaque action :

- les propositions émises par le CODESEN lors de son AG, qui ont été retenues depuis et qui feront l'objet d'une attention particulière lors de la réalisation des actions concernées ;
- des remarques émises afin de faire coïncider de manière plus importante les actions du projet de Territoire avec les attentes des acteurs locaux.

Pour conclure, le Bureau souhaite faire part de sa satisfaction quant à la sollicitation des membres du CODESEN qui est prévue sur les actions suivantes, pour certaines dès le début de l'année 2019 :

- Construire une demande collective en direction de la Région Bretagne en matière de transport public,
- Créer des actions ciblées sur les métiers en tension,
- Partager une position commune sur la cartographie optimale de l'offre de santé du point de vue hospitalier,
- Etudier les potentiels énergétiques locaux.

Conformément au courrier adressé le 12 Octobre 2018 au Président du pays de Saint-Malo, **le Bureau du CODESEN suivra avec attention la mise en œuvre du Projet de Territoire et formule le souhait d'être à nouveau associé régulièrement au suivi des actions, au même titre que les élus du territoire.**

Synthèse des actions du Projet de Territoire du pays de Saint-Malo à horizon 2020 :

Actions	Propositions du CODESEN retenues	Remarques émises
Thématique : Renforcer les synergies entre les dispositifs existants en matière d'emploi		
Aller vers une organisation commune d'évènements emploi formation	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération avec le territoire du pays de Dinan - Préalable : un état des lieux des actions déjà menées dans le domaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de fléchage vers les actifs locaux - Manque d'objectifs (chiffrés ?) - Pas d'évaluation de l'action prévue ? - Un lien avec la mobilité des actifs manque alors qu'il est essentiel dans le cadre d'une prise de poste
Créer des actions ciblées sur les métiers en tension	<ul style="list-style-type: none"> - En lien avec les acteurs économiques du territoire et les acteurs de la formation - A destination des collégiens - Journées découvertes en entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Les membres du CODESEN souhaitent s'impliquer dans cette démarche (en tant que personnes ressources, ambassadeurs, etc.)
Structurer un réseau de l'offre de formation professionnelle supérieure	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des bacheliers - Lien avec les acteurs éco locaux - Complémentarité avec le GREF (GIP Relation Emploi-Formation), le BIJ (Bureau Information Jeunesse) et le CIO (Centre d'Information et d'Orientation). 	
Thématique : Conforter et structurer l'offre existante de transport		
Construire une demande collective en direction de la Région Bretagne	<ul style="list-style-type: none"> - Penser « intermodalité » et « approche globale des transports » - Elaborer un schéma qui combine l'ensemble des offres de transport 	<ul style="list-style-type: none"> - Le transport de marchandises et les activités économiques qui en découlent ne sont pas abordées. Ex : Le port de Saint-Malo peut être rejoint en train.
Permettre aux EPCI participants d'agir en faveur des alternatives à l'usage individuel de la voiture	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble d'actions concrètes en faveur de l'usage du vélo (<i>ici : Recrutement d'un agent « Mobilités douces »</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - L'absence de la CC DoI et BMSM sur cette action ne doit pas entraîner un « retard de développement des alternatives » sur ce territoire et une inégalité à l'échelle du pays.
Thématique : Promouvoir une gestion durable du foncier		
Mener une réflexion partagée sur l'avenir du rapport agriculture par territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'une offre alimentaire locale de qualité - Implication de tous les acteurs « <i>de la fourche à la fourchette</i> » 	

Partager les réflexions relatives aux PCAET des EPCI	<i>Souhait de conserver l'action</i> * PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial * EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale	
Converger vers un outil ADS et un observatoire de l'habitat et du commun	- <i>Souhait de conserver l'action</i> - <i>Souhait de poursuite de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) : c'est le cas, sans être affiché dans le Projet de Territoire (action menée par chaque communauté)</i> * ADS : Autorisation du Droit des Sols	- Nécessité de mettre l'accent sur l'observation de la consommation foncière.
Thématique : Franchir un cap en matière de soins/santé		
Partager une position commune sur la cartographie optimale de l'offre de santé du point de vue hospitalier	- Action dirigée de manière précise pour le Groupe Hospitalier Territoire (Cancale, Saint-Malo, Dinan) - Pris en compte de l'offre privée de soins	
Mener un benchmark des solutions pour maintenir une offre de soin de proximité	- <i>Souhait de conserver l'action</i> * Benchmark : observation et analyse des pratiques réalisées sur d'autres territoires	- Possibilité d'intégrer la télémédecine parmi les solutions possibles. Actuellement testée par des compagnies d'assurance sur différents territoires.
Se concerter pour réguler les offres de santé	- Action élargie « Se concerter autour des maisons médicales » => « offres de santé »	
Thématique : Accompagner le développement des énergies renouvelables		
Accompagner et développer la filière bois-énergie	- Regroupement de 3 actions en une seule - Diriger cette filière vers les projets structurants type Aqua Malo	- Nécessité de faire une étude de faisabilité technique et économique et d'anticiper, sinon risque d'achat de bois importés (ex : Vern-sur-Seiche) - Il faut utiliser les ressources non valorisées jusqu'à présent : haies bocagères non entretenues en raison du coût. - Il y a nécessité à promouvoir la sobriété et à travailler sur la réduction de la consommation de bois. - Se rappeler que le bois forestier n'a pas vocation à produire du bois énergie. Seul les rémanents (branches) peuvent y être intégrés.

<p>Proposer une ingénierie externe pour accompagner les collectivités dans leurs projets</p>	<p><i>Nouvelle action</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les projets à maîtrise d'ouvrage publique vers l'énergie positive, la construction et la rénovation des bâtiments. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la sobriété énergétique. - Travailler à la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments publics.
<p>Etudier les potentiels énergétiques locaux</p>	<p><i>Nouvelle action</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des énergies marines 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'actions quant à la ressource en eau ; l'alimentation en eau potable des nouvelles zones urbanisées n'est pas évoquée. - Il y a nécessité de promouvoir la sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau et à travailler sur la réduction de la consommation. (ex : Ville de Lorient qui sensibilise beaucoup la population) (ex : SPL du Bassin Rennais, sensibilisation + aide à l'achat de récupérateur d'eau) - Une réflexion sur les moyens de capter la ressource en eau avant de la laisser partir en mer serait « un plus » pour le territoire. - Travailler de façon coordonnée sur la valorisation des déchets.
<p>Autres réserves émises sur le plan d'actions en général</p>		
<p>Manque d'actions sur le maritime. Un projet de territoire maritime serait un « plus » pour ce territoire, à travers divers aspects : Économie, Emploi, Tourisme, Bien-être, Loisirs, Innovation.</p> <p>Par ailleurs, il paraît aujourd'hui fondamental d'intégrer le plus tôt possible la réduction des consommations et la sobriété, pour tout type de ressource, en plus des réflexions liées aux approvisionnements. Les impacts peuvent être conséquents pour des coûts très limités (sensibilisation, « primes » à la réduction des consommations, etc..)</p>		